

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

**CONCESSION DE LA PLAGE NATURELLE
DE TROUVILLE-SUR-MER**

**AVENANT N° 3 AU CAHIER DES CHARGES
approuvé par arrêté préfectoral du 07 mai 2014**

Le cahier des charges est modifié comme suit :

1) Le chapitre relatif aux caractéristiques des zones d'exploitation figurant à l'article 10 du cahier des charges modifié par l'avenant n°2 du 29 juillet 2022 est remplacé par le chapitre suivant :

Caractéristiques des zones d'exploitation

La longueur totale des zones signalées représente un linéaire total de 399 m, soit 19,3 % du linéaire total de la plage concédée. La surface globale des zones signalées est égale à 22 201 m², soit 7,1 % de la surface totale de la plage concédée.

Toute modification de ces zones doit être déclarée préalablement auprès du service gestionnaire du domaine public maritime de la DDTM du Calvados.

Les zones d'exploitation sont réparties comme suit :

	Linéaire de littoral (m) maximum pour chacun des lots	Profondeur (m) maximum pour chacun des lots	Surface (m ²) toutes les surfaces ne sont pas rectangulaires	Nature d'exploitant envisagé
Plage concédée	2 070	151	312 570	/
<u>Lot 1</u> Espace de jeux (tennis)	73,00	45,00	3285,00	Sous-traitant
<u>Lot 1 bis</u> Espace de jeux (tennis)	75,00	39,00	2925,00	Sous-traitant
<u>Lot 2</u> Espace de jeux (mini golf)	31,00	41,00	1271,00	Sous-traitant
<u>Lot 3</u> Activités nautiques (école surf) (linéaire en partie superposé aux lots 4 & 16)	10,50 (linéaire comptabilisé 0 m)	8,50	89,30	Sous-traitant
<u>Lot 4</u> Restauration légère (Galatée) (linéaire en partie superposé au lot 16)	19,00 (linéaire comptabilisé 11,0 m)	19,50	370,50	Sous-traitant
<u>Lot 4 bis</u> Restauration légère	4,00	15,00	60,00	Sous-traitant
<u>Lot 5</u> Restauration légère (Grain de sable) (linéaire en partie superposé au lot 16)	15,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	5,50	82,50	Sous-traitant

	Linéaire de littoral (m) maximum pour chacun des lots	Profondeur (m) maximum pour chacun des lots	Surface (m ²) toutes les surfaces ne sont pas rectangulaires	Nature d'exploitant envisagé
<u>Lot 6</u> Commerce article de plage (Les P'tits Rêves) (linéaire en partie superposé au lot 16)	10,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	5,50	55,00	Sous-traitant
<u>Lot 7</u> Restauration légère (Parad'Ice)	6,60	4,30	25,80	Sous-traitant
<u>Lot 8</u> Restauration légère (Chez Peppy)	10,20	5,90	52,00	Sous-traitant
<u>Lot 8 bis</u> Restauration légère (Chez Peppy) (linéaire superposé au lot 8)	10,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	2,90	29,00	Sous-traitant
<u>Lot 9</u> Restauration légère (L'Abri Côtier)	11,00	5,90	56,90	Sous-traitant
<u>Lot 9 bis</u> Restauration légère (L'Abri Côtier) (linéaire superposé au lot 9)	10,50 (linéaire comptabilisé 0 m)	2,93	30,80	Sous-traitant
<u>Lot 10</u> Restauration légère (Le Bistrot du Vivier)	23,00	7,00	130,50	Sous-traitant
<u>Lot 10 bis</u> Restauration légère (Le Bistrot du Vivier) (linéaire superposé au lot 10)	17,50 (linéaire comptabilisé 0 m)	3,00	52,50	Sous-traitant
<u>Lot 11</u> Restauration légère (Les Terrasses du Pré d'Auge)	7,30	5,40	39,40	Sous-traitant
<u>Lot 11 bis</u> Restauration légère (Les Terrasses du Pré d'Auge) (linéaire superposé au lot 11)	7,02 (linéaire comptabilisé 0 m)	2,94	20,60	Sous-traitant
<u>Lot 12</u> Restauration légère (La Crêperie du Pré d'Auge)	10,80	5,40	53,50	Sous-traitant
<u>Lot 12 bis</u> Restauration légère (La Crêperie du Pré d'Auge) (linéaire superposé au lot 12)	4,50 (linéaire comptabilisé 0 m)	3,00	13,50	Sous-traitant
<u>Lot 13</u> Espace de jeux (Elasto-trampolines) (linéaire superposé au lot 15)	10,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	10,00	100,00	Sous-traitant

	Linéaire de littoral (m) maximum pour chacun des lots	Profondeur (m) maximum pour chacun des lots	Surface (m ²) toutes les surfaces ne sont pas rectangulaires	Nature d'exploitant envisagé
Lot 14 (pour mémoire) hors concession de plage (manèges)	0,00	0,00	0,00	/
Lot 15 Club de plage	52,00	42,00	2184,00	Sous-traitant ou commune
Lot 16 Établissement des bains	77,00	36,00	2500,00	Commune
Lot 17 Cabines bordure tennis 1 (linéaire superposé au lot 1)	67,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	5,00	335,00	Commune
Lot 18 Cabines bordure tennis 1 bis (linéaire superposé au lot 1 bis)	77,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	5,00	385,00	Commune
Lot 19 Espace de jeux (Boulodrome) (linéaire superposé au lot 15)	33,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	30,00	726,00	Commune, en libre service
Lot 20 Espace de jeux (deux paires de poteaux (0,5mx0,5m) de beach volley)	1,00	1,00	1,00	Commune, en libre service
Lot 21 Espace de jeux (deux paires de buts (2mx5m) de beach foot) (linéaire superposé aux lots 8 et 12)	4,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	10,00	40,00	Commune, en libre service
Lot 22 Espace de jeux divers (linéaire superposé aux lots 4 et 16)	42,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	18,00	756,00	Commune, en libre service
Lot 23 Espace de jeux (Boulodrome) (linéaire superposé au lot 16)	44,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	18,00	792,00	Commune, en libre service
Lot 24 Activités Nautiques (linéaire superposé au lot 32)	4,50 (linéaire comptabilisé 0 m)	19,00	85,50	Sous-traitant ou commune
Lot 25 Aménagement paysager (bordure tennis 1) (linéaire en partie superposé au lot 1)	73,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	8,00	584,00	Commune
Lot 26 Aménagement paysager (bordure tennis 1 bis) (linéaire en partie superposé au lot 1 bis)	75,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	8,00	600,00	Commune
Lot 27 Location de transats et parasols, matériel de plage (linéaire superposé au lot 2)	31,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	15,00	465,00	Commune

	Linéaire de littoral (m) maximum pour chacun des lots	Profondeur (m) maximum pour chacun des lots	Surface (m ²) toutes les surfaces ne sont pas rectangulaires	Nature d'exploitant envisagé
Lot 28 Location de transats et parasols, matériel de plage (linéaire superposé au lot 10)	23,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	15,00	345,00	Commune
Lot 29 Location de transats et parasols, matériel de plage (linéaire superposé aux lots 8 et 9)	21,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	15,00	315,00	Commune
Lot 30 Location de transats et parasols, matériel de plage (bordure Établissement des bains) (linéaire superposé aux lots 16)	69,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	15,00	1035,00	Commune
Lot 31 Location de transats et parasols, matériel de plage (bordure tennis 1) (linéaire superposé au lot 1)	73,00 (linéaire comptabilisé 0 m)	15,00	1095,00	Commune
Lot 32 Location de transats et parasols, matériel de plage (bordure tennis 1 bis) (linéaire superposé au lot 1 bis)	81,00 (linéaire comptabilisé 6,0 m)	15,00	1215,00	Commune
TOTAUX	398,9 m	/	22201,30 m ²	
	19,3%	/	7,1%	

Les modes de gestion indiqués sont donnés à titre indicatif. Le mode de gestion réalisé pour chaque emplacement est indiqué dans le rapport annuel prévu à l'article 13.

Les dimensions et surfaces des zones d'exploitation correspondent à des maximums. Les dimensions des emplacements, notamment en profondeur tiennent compte du maintien de la continuité du passage des piétons le long du littoral.

2) Le plan d'aménagement annexé au cahier des charges est remplacé par le plan figurant en annexe du présent avenant.

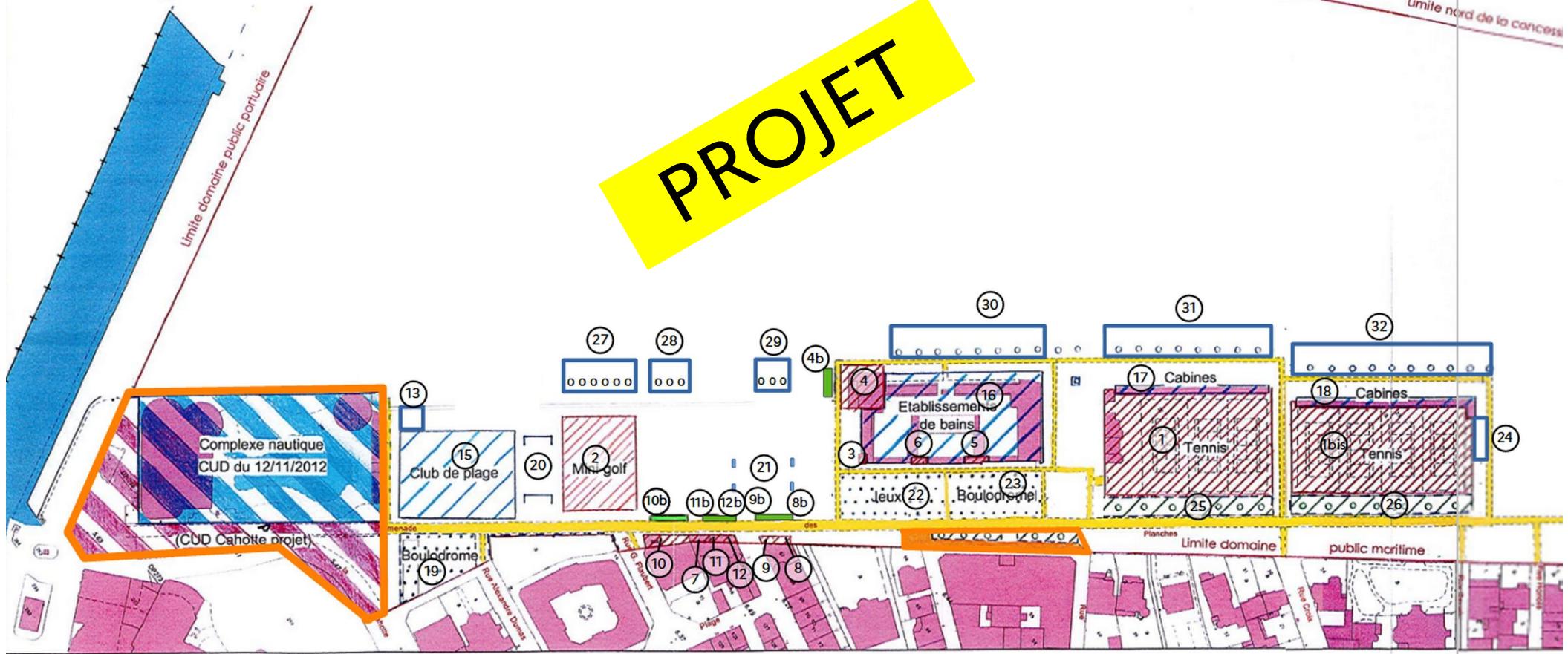
Lu et accepté
 Trouville-sur-Mer, le


Le concessionnaire


Annexe avenant n°3 - Plan d'aménagement actualisé

Concession de plage de Trouville-sur-Mer du 07 mai 2014
Avenant n°3
Plan d'aménagement actualisé

PROJET



 DPM exclu de la concession de plage (piscine, voies de circulation automobile et leurs abords)

 Numéro de zone d'exploitation